

CM09-11-2016

L'an deux mille seize, le vendredi 25 novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence de Monsieur le Maire Joël Delrue

Etaient présents : M. Delrue, M. Vandermolén, M. Fauquembergue, Mme Boché, Mme Lemaître, M. Turbant, Mme Alexandre, M. Fourrier, Mme Castain.

Absents excusés Mme Reynaert donne pouvoir à M. Turbant, Mme Feret donne pouvoir à M. Delrue, M. Gardon donne pouvoir à Mme Castain ; M. Lemaire donne pouvoir à M. Vandermolén ; M. Fares donne pouvoir à M. Fourrier Absente Mme Desavoie.

Secrétaire de séance : M. Fauquembergue.

Début de la séance à 19 h 10 suivant l'ordre du jour.

1°) **Cahier des Charges.**

Mr le Maire présente le cahier des charges réalisé par le groupe de travail école pour le projet de restructuration et d'extension des locaux scolaires et périscolaires avant la diffusion aux architectes. Les membres du Conseil Municipal ont pu apporter des modifications, des corrections et reçus des explications complémentaires, les membres valident ce cahier des charges 14 voix pour.

2°) **Renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires pris en charge par le CDG**

Le contrat arrivant à échéance au 31 décembre 2017, le centre de gestion nous demande de nous positionner sans engagement définitif de notre part, afin qu'il puisse engager la mise en concurrence pour la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2021.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré, autorisent le centre de gestion à lancer la procédure 14 voix pour.

3°) **Décisions Modificatives** :

DM n °5

D6411 : + 3000 €

D 678 : - 3000 €

DM n °6

D2041582 : + 400 €

D2313 : - 400 €

Les membres du Conseil après en avoir délibéré, acceptent ces décisions modificatives, 14 voix pour.

4°) **Questions et informations diverses.**

Le calendrier sera confectionné par le même fournisseur que l'an passé (rajout des vacances scolaires, ajout des éphémérides et les changements de lune).

L'Alsh sollicite la Commune pour la confection du Vin chaud pour leur marché de Noël.

La pancarte du cimetière a été retirée, pour la mise en conformité du cimetière, la trésorerie demande 3 devis.

Obliger le riverain de la rue des Auges à remettre en état l'espace public et de ne pas l'occuper.

L'ordre du jour, étant épuisé.

Fin de séance à 21 h 05